

**La Fédération des Musiques du Bas-Valais lance un concours de marche d'ensemble pour tambours
(avec ou sans grosse caisse) pour 5 Festivals FMBV dès 2025**

Règlement du Concours de composition

Organisation :

La Fédération des Musiques du Bas-Valais organise le concours.

Elle nomme les experts qui décideront du vainqueur. Les décisions du jury sont définitives et inattaquables. Aucun recours ne sera admis.

Conditions de participation :

1. Le concours de la marche est ouvert aux compositeurs **suisses** ou domiciliés en **Suisse** ;
2. La marche ne doit jamais avoir été éditée ou commercialisée avant le dépôt de la participation en concours ;
3. Les jurés désignés par la FMBV annonceront lors de l'Assemblée générale 2024 le nom du gagnant. Le jury n'a pas l'obligation de retenir une marche ;
4. Le compositeur primé s'engage à livrer l'entier du matériel jusqu'au 21 juin 2024 ;
5. Ce même compositeur en touchera les droits d'auteur ;
6. La marche doit être écrite pour tambours :
 - a) Marche : Avec ou sans grosse caisse
 - b) Difficulté : Classe 6 ou 5
 - c) Durée : 6 parties pour 96 mesures.
 - d) Prix : 1200.-
7. Délai d'envoi : 29 avril 2024.

Modalités :

Les partitions terminées (version écrite avec un fichier audio) devront être envoyées sous un pseudonyme du compositeur à Mme Abbet Séverine jusqu'au 29 avril 2024.

Dans une enveloppe séparée et fermée figureront :

1. Le pseudonyme ;
2. Le nom, l'adresse ;
3. Le numéro de téléphone ;
4. L'adresse e-mail du compositeur ;

Infos et renseignements :

FMBV-Commission Musicale

c/o Abbet Séverine
Grand-Rue 48
1890 St-Maurice

079/202 46 40

www.fmbv.ch